

**Partenariat pour les Forêts du Bassin du Congo (PFBC)
Co-Facilitation des Républiques française et gabonaise du PFBC
(2023-2025)**



Evènement parallèle

Titre de l'évènement : rencontre entre les pays du Sahel et du nord de l'Afrique équatoriale - les défis des questions liées à la transhumance transfrontalière, la survie des aires protégées, les ressources naturelles et les vies humaines, le développement, la sécurité et la paix

Le mercredi 24 janvier 2024, 17h00 - 18h30

Lien Zoom :

<https://us06web.zoom.us/j/89931315494?pwd=nFIYRCOIGUoG6qBibTxwUhn4u3qfp1.1>

ID de réunion : 899 3131 5494

Code secret : 589465

Aperçu de l'évènement parallèle proposé

La transhumance transfrontalière est la culture et l'identité des éleveurs et commerçants du Sahel, dont les migrations s'étendent du sud du Niger au nord du Nigeria, en passant par le nord-est du Cameroun, le sud-ouest du Tchad, la région occidentale de la République centrafricaine et le nord-est de la République démocratique du Congo. Bien que la transhumance elle-même soit l'une des stratégies d'adaptation au changement climatique, au cours des dernières décennies, le mouvement des éleveurs à travers les frontières est devenu un problème lié à la dégradation des terres et à la perte de biodiversité, ce qui menace leurs moyens de subsistance et leur survie, a augmenté leur vulnérabilité, car ils sont souvent sujets à des conflits avec les agriculteurs et sont la proie de bandits, de braconniers et d'autorités qui n'apprécient pas leur richesse relative en bétail et leur accès aux ressources naturelles. Cette situation est exacerbée par l'impact du changement climatique qui rend vulnérables différentes communautés et régions du continent africain, en particulier les transhumants transfrontaliers d'Afrique de l'Ouest et d'Afrique centrale.

La Conférence internationale des Ministres de N'Djamena 2019 a mis en exergue les défis et conflits auxquels font face les transhumants transfrontaliers à cause de leur style de vie et leur adhérence aux plus anciennes traditions qui impliquent de déplacer leurs troupeaux à travers les frontières et territoires en quête de pâturage et d'eau. Les ministres chargés de l'élevage, de l'agriculture, de la défense, de la justice, des affaires intérieures et extérieures, du développement local, de la coopération, de l'environnement et des forêts ont élaboré la Déclaration de N'Djamena pour aborder les questions liées : à la transhumance, les zones protégées, les ressources naturelles, le développement, la paix, et la sécurité. La Déclaration est en voie d'implémentation dans huit pays. Au sujet de l'implémentation de la Déclaration, les experts nationaux ont élaboré, en collaboration avec leurs partenaires stratégiques (les leaders et Co leaders des blocs), des concepts des blocs thématiques et géographiques, des cadres logiques programmatiques, des feuilles de route budgétisées et des plans d'action diplomatiques pour la Facilitation allemande.

Sous le haut patronage du Président de la République du Cameroun, Son Excellence Monsieur Paul BIYA, la réunion de haute facture sur la « 2^{ème} Conférence internationale des Ministres sur la transhumance transfrontalière. Nexus : transhumance, aires protégées et ressources naturelles, développement, paix et sécurité » s'est tenue à Yaoundé, au Cameroun, du 10 au 12 juillet 2023. La réunion a été organisée par la Facilitation de la République fédérale d'Allemagne du PFBC en étroite collaboration avec la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC), la Commission des Forêts d'Afrique centrale (COMIFAC) et le Cameroun. Cette conférence avait servi de cadre pour l'inauguration de la co-Facilitation des Républiques française et gabonaise du PFBC et couronnée par la présentation du compendium des plans d'investissement des huit pays. Le compendium des plans d'investissement pays contient des propositions de ces pays en trois blocs thématiques et géographiques (Est, Centre, Ouest) ainsi que les points d'action prioritaires pour un budget total de 506 720 174 euros.

A travers cet évènement parallèle de Haut Niveau, la co-Facilitation des Républiques française et gabonaise du PFBC s'efforce de réunir les intervenants et partenaires qui informeront le Forum mondial sur la migration et le développement (FMMD) des visions qui sous-tendent l'implémentation de la Déclaration de N'Djamena 2019. Les représentants des différents groupes de parties prenantes de la Déclaration de N'Djamena assisteront également à cet évènement.

Pourquoi participer à cette session ?

Cet évènement parallèle *vise à approfondir les principaux résultats de l'implémentation de la Déclaration de N'Djamena sur la transhumance pacifique entre les pays du Sahel et du nord de l'Afrique Équatoriale.* L'évènement présentera des cas pratiques, le compendium de plans d'investissement adopté par les huit pays de la Déclaration de N'Djamena, à Yaoundé, lors de la 2^{ème} Conférence internationale des

Ministres sur la Transhumance, tenue en juillet 2023. En outre, *la « table ronde de haut niveau politique »* échangera sur la nécessité de définir le cadre d'une collaboration transfrontalière et de la dynamique de la transhumance régionale. Dans le « *panel sur les retours de terrain* », **les leaders et coleaders des blocs géographiques (Est, Ouest, et Centre)** sur la base de leur expérience sur le terrain, mettront en exergue les différents mécanismes / mesures pour aborder de manière globale l'écart entre le changement climatique, la migration, la biodiversité, la conservation, la paix et la sécurité, le développement local et la préservation du patrimoine culturel. La session de cet événement parallèle ouvrira la voie aux **acteurs clés du « panel de la gouvernance de la transhumance » en vue de** faire des recommandations sur la voie à suivre pour endiguer les différents maux liés à cette activité économique à fort potentiel (anarchie, trafic de tout genre, blanchiment d'argent, kidnapping, paix et sécurité, douane, violations des droits de l'homme...).

Brève description de la session

1. Les principaux thèmes porteront sur le changement climatique, la dégradation de l'environnement, et la mobilité transfrontalière des éleveurs (migration). Ce sujet est d'une importance capitale, la hausse du flux d'éleveurs transhumants du Sahel vers la zone nord équatoriale des forêts du bassin du Congo est une source d'inquiétude. Les trafics de tout genre, l'insécurité et les conflits parallèlement à l'activité de transhumance causent des impacts socio-économiques négatifs dans les pays des forêts du Bassin du Congo, les pressions sur la conservation des écosystèmes forestiers et les menaces sur le développement des communautés indigènes et autochtones. Compte tenu des potentiels socio-économiques et culturels inexploités de l'activité de la transhumance transfrontalière, les experts nationaux soutenus par leurs partenaires techniques et financiers ont élaboré huit plans d'investissement Pays (PIP). Ces PIP, qui ont été adoptés lors de la Conférence de Yaoundé, seront présentés à cet événement.
2. Pour contrer la complexité de la transhumance transfrontalière et ses effets négatifs, des acteurs internationaux de haut niveau discuteront sur la nécessité d'une coopération intensive entre les gouvernements et les partenaires de développement. Ils présenteront des actions inclusives innovantes qui peuvent être utilisées pour assurer la gestion durable des ressources naturelles, pour sauvegarder la connaissance traditionnelle de la transhumance, promouvoir les mécanismes d'adaptation au changement climatique, contextualiser la transparence et mettre en œuvre la gouvernance des ressources naturelles
3. Les principaux résultats de l'implémentation de la Déclaration de N'Djamena sur la transhumance pacifique entre les pays du Sahel et du nord de l'Afrique équatoriale sont des perspectives utiles pour les praticiens du développement et de la migration, particulièrement lorsqu'il s'agit de l'implication des jeunes et des femmes dans la gestion durable de la conservation de la biodiversité, de permettre la collaboration transfrontalière, de promouvoir la transhumance transfrontalière pacifique et sans risque.
4. Cette session mettra en évidence le rôle des partenaires techniques et financiers dans la dynamique régionale de la transhumance transfrontalière. Les dirigeants et codirigeants des blocs géographiques (Est, Ouest et Centre) partageront leurs expériences sur la façon dont ils ont soutenu les États sélectionnés dans l'implémentation de la Déclaration de N'Djamena. Quelles sont les prochaines étapes pour faire avancer le processus ?

Conception et format de la session proposée

Cette session débutera par des discours inauguraux d'acteurs sélectionnés de haut niveau au sujet de la transhumance transfrontalière et de la migration. Les résultats tirés de l'implémentation de la Déclaration de N'Djamena sur la transhumance pacifique entre les pays du Sahel et du nord de l'Afrique équatoriale fixeront le cap pour le « panel politique de haut niveau » composé de hauts représentants des organisations internationales, qui débattront sur la nécessité de définir le cadre de la collaboration transfrontalière et la

dynamique de la transhumance régionale. Le « panel politique de haut niveau » est suivi par le « panel sur les retours du terrain » et le « panel sur la gouvernance de la transhumance ». L'évènement parallèle s'achèvera par des recommandations de points d'actions prioritaires pour lesquelles il faudra militer.

Les objectifs de la session de l'évènement parallèle

- i. Mettre en évidence la corrélation entre la mobilité de la transhumance transfrontalière, le changement climatique et la dégradation de la biodiversité ainsi que les mécanismes pour inverser la tendance.
- ii. Présenter la manière dont l'implémentation de la Déclaration de N'Djamena par les Leaders et co Leaders des trois blocs géographiques (Est, Ouest et Centre) a été utile dans la sensibilisation des questions sur la transhumance transfrontalière et l'instaurer dans le programme des forums/ réunions nationaux, régionaux et internationaux.
- iii. Étant donné que la transhumance vient d'être inscrite au patrimoine culturel immatériel de l'humanité, les organisateurs de l'évènement vont plus que jamais plaider et faire pression pour une mise en œuvre rapide du compendium des plans d'investissement nationaux.

Prise en compte l'égalité des sexes

La transhumance implique des pratiques sociales et rituels partagés, la prise en charge et l'élevage des animaux, la gestion des terres, forêts et ressources en eau ainsi que la gestion des risques naturels. Les femmes sont dotées de compétences spéciales dans les domaines de l'artisanat et la production alimentaire. Le compendium des plans d'investissement nationaux intègre les femmes dans la gestion durable des ressources naturelles, car elles ressentent directement les impacts négatifs de la disparition des forêts. Alors que de multiples catastrophes se succèdent, compromettant de plus en plus la gestion durable et pacifique de la transhumance transfrontalière, il est primordial d'avoir un climat créatif et des actions de genre dans les zones du Sahel et des Forêts du Bassin du Congo concernant la transhumance transfrontalière, conformément à l'Accord de Paris et à l'ODD n°5 de l'ONU.

Les organisateurs de la session veilleront à ce que les droits de l'Homme - les droits des femmes bergères - soient mis en avant par une femme qui participera à l'évènement. La session sera dirigée par une femme ayant une expérience en droit et sur la transhumance en Afrique de l'Ouest et en Afrique centrale. Elle a été conseillère en transhumance pour la facilitation sortante de la République fédérale d'Allemagne pour le PFBC. Elle a dirigé le concept de journée de la transhumance en RDC ainsi que le processus de rédaction des huit plans d'investissement nationaux pour la mise en œuvre de la déclaration de N'Djamena.

Les panélistes et les intervenants

Thème(s) du Sommet du GFMD lié(s) à la session.

- L'impact du changement climatique sur la mobilité humaine. Les droits et migration
- Culture, récits et migration - gouvernance à plusieurs échelles de la migration

Objectif de Développement durable (ODD)

Objectif 12 - Consommation et production responsables

Objectif 13 - Mesures prises liées à la lutte contre le changement climatique

Programme : l'évènement parallèle qui se déroulera le **mercredi 24.12.2024** sera structuré en quatre parties de **17h00 à 18h30** comme indiqué dans le tableau ci-dessous.

Modération : Maître Bertille Mayen, expert en transhumance du PFBC

**HORAI
RES**

DESCRIPTION DE L'ACTIVITÉ

<p>17h- 17h15</p>	<p>Session d'ouverture</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Co-Facilitation française du PFBC, Ambassadeur Christophe Guilhou ➤ Dr Honoré TABUNA : Membre de la commission de la CEEAC en charge du Département de l'Environnement, des Ressources naturelles, de l'Agriculture et du Développement rural ! ➤ Message de la société civile : Membre de la communauté Mbororo Peul au Tchad, militante pour la protection de l'environnement et la promotion des droits de l'homme et des droits des peuples autochtones, Mme Hindou Oumarou Ibrahim 	<p>Modération</p>
<p>17h15- 17h40</p>	<p>Exposés liminaires sur la Déclaration de N'Djamena : Son importance, ses défis, ses opportunités et ses perspectives, y compris des réflexions stratégiques sur le néo-pastoralisme - Augmentation du nombre de têtes de bétail - Questions économiques - Conservation de la biodiversité - Questions de souveraineté - Collaboration/accords transfrontaliers - Cadre juridique vs. Coutumes et traditions - Paix et sécurité.</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ La nécessité de définir le cadre de la collaboration transfrontalière et de la dynamique régionale de la transhumance. Ministre d'Etat, S.E.M. François-Xavier de Donnea, Royaume de Belgique ➤ Perspective sur le lien-nexus : Transhumance, migration, changement climatique, ressources naturelles, paix, sécurité et développement, Organisation internationale pour les migrations, M. DIOP Abdel Rahmane, Chef de Mission de l'OIM au Cameroun 	<p>Modération</p>
<p>17h40- 18h10</p>	<p>Panel - Les retours d'expérience du terrain : Aperçu de la mise en œuvre de la Déclaration de Ndjamen - Résultats des études, stratégies, cartographie, programmation, projets, accords transfrontaliers</p> <ul style="list-style-type: none"> • Cartographie du nexus : transhumance transfrontalière, survie des aires protégées, ressources naturelles et vies humaines, développement, sécurité et paix (Florence Palla, RIOFAC) • Résultats des études et stratégies (Paul Scholte, GIZ ; Matt Luizza, USFWS ; Timea Szarkova, Concordis International) • Cas pratiques, stratégies pratiques, plans d'investissement nationaux et accords transfrontaliers (chefs de file des partenaires des blocs géographiques (Emmanuel Namkoisse, WCS, Luca Ferrini, GIZ)) • Coopération régionale sur la transhumance pacifique - Communautés économiques régionales (CER) : CEEAC, IGAD, CEDEAO : Moussa Demsa Baschirou, CEEAC ; Japheth Kasimbu, IGAD 	<p>Modération</p>
<p>18h25- 18h30</p>	<p>Session de clôture</p> <p>Recommandations et conclusions</p> <p>Discours de clôture, co-facilitatrice de la République gabonaise du PFBC, Dr Aurélie F. Koumba Pambo</p>	<p>Modération</p>

Type de session : Session thématique - **Langue de proposition :** Français et Anglais

Adresse électronique de la personne à contacter dany.pokem@pfb-cbfp.org
mayenbertille@gmail.com, lucas.ivernel@diplomatie.gouv.fr, ducastel@afd.fr,
mayenbertille@gmail.com

Ligne téléphonique directe : + 0049 176 24 09 50 50. +2250797886744

Veillez indiquer ici tout autre lien pertinent :

Deuxième Conférence internationale des Ministres sur la Transhumance transfrontalière de Yaoundé : le rapport est à présent disponible : <https://pfb-cbfp.org/news-partner/Transboundary-Transhumance-repport.html>

Déclaration de N'Djamena 2019 : https://pfb-cbfp.org/files/docs/key_docs/fac7-Belgique_2018-19/-%20D%C3%A9claration%20de%20N'djamena_Final%281%29%281%29.pdf